



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Les impacts de la pandémie sur les enjeux pédagogiques

Des résultats qui exposent les besoins criants en éducation

Montréal, le 11 novembre 2020 – Plus de 80 % des enseignantes et enseignants du réseau public ne constatent pas d'augmentation des services offerts aux élèves vulnérables dans leur établissement depuis le début de l'année scolaire, et ce, malgré les mesures supplémentaires annoncées par le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge. C'est ce que révèle une large consultation sur les enjeux pédagogiques en temps de COVID-19 menée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) auprès de ses membres, en octobre 2020.

Près de 1 500 personnes répondantes ont participé à cette consultation qui visait à mieux connaître les besoins pédagogiques du personnel enseignant en ces temps de pandémie, à mesurer certaines de ses conséquences sur les pratiques enseignantes et à vérifier les effets réels des mesures additionnelles annoncées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) dans son plan de la rentrée. « Les réponses recueillies montrent l'urgence d'intervenir rapidement afin d'atténuer les impacts considérables de la pandémie sur les pratiques pédagogiques des enseignantes et enseignants ainsi que sur leur santé. La crise sanitaire actuelle est venue exacerber les conditions difficiles dans lesquelles s'exerce la profession enseignante. Il faut réduire la pression excessive ressentie, la tâche est trop lourde et les manques sont criants », déclare Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle à la FAE.

Manque flagrant de services aux élèves

La majorité écrasante (80 %) des personnes répondantes, qui ne constatent pas d'augmentation des services offerts aux élèves vulnérables, vient soulever des questionnements quant aux mesures de soutien pédagogique promises par le ministre de l'Éducation. Il faut préciser que de ce 80 %, près de la moitié a même affirmé que le nombre d'heures offertes aux élèves vulnérables a diminué. À peine 10 % des répondantes et répondants se disent satisfaits des mesures particulières établies dans leur établissement pour soutenir les élèves qui ont besoin de rattrapage. Malgré les mesures supplémentaires annoncées en grande pompe par le ministre Roberge, force est de constater que cela n'a toujours pas d'effet concret sur le terrain. Pourtant, plus de 40 % des enseignantes et enseignants ayant participé à la consultation spécifient avoir plus de 2 élèves sur 5 qu'ils qualifient comme étant vulnérables.

Les résultats de cette consultation démontrent clairement que les enseignantes et enseignants constatent très peu, voire aucunement, les effets de certaines mesures budgétaires et que cela a un impact alourdissant sur leur charge de travail, en plus de la mise en place des mesures sanitaires. Les sommes annoncées et versées directement à chaque établissement pour soutenir les apprentissages en période de pandémie ne se sont pas rendues jusqu'au personnel enseignant. En effet, plus des trois quarts (76 %)

des personnes répondantes indiquent n'avoir jamais entendu parler desdites sommes et la moitié d'entre eux (52 %) affirme ne pas savoir si des mesures particulières ont été mises en place afin de soutenir les élèves vivant une transition, notamment ceux passant du primaire vers le secondaire ou ayant fréquenté un bain linguistique en 2019-2020.

Des solutions pour l'évaluation et la priorisation des apprentissages

Une multitude d'enseignantes et enseignants ont fait état des besoins majeurs engendrés par les grands retards et l'importante mise à niveau des élèves. La récente annonce du ministre de l'Éducation de faire passer de trois à deux le nombre de bulletins scolaires cette année faisait écho à la demande portée par la FAE, puisque les deux tiers (66 %) des personnes répondantes ont mentionné que le Régime pédagogique devrait être modifié afin de réduire le nombre d'étapes, et par conséquent, de bulletins à produire pour l'année 2020-2021, dans le but de permettre aux profs de faire du rattrapage.

Lorsqu'elles et ils ont été invités à se prononcer sur les examens de fin d'année du MEES, plus de 55 % des profs en souhaitent l'annulation, et cette proportion s'élève à 66 % chez les enseignantes et enseignants du primaire. Ainsi, dans le but d'avoir des balises uniformes pour toutes et tous, 62 % déclarent que le MEES devrait déterminer une liste de savoirs essentiels à enseigner pour chaque programme d'études et pour chaque niveau. « Les retards académiques ont été accentués par la fermeture des établissements dans certaines régions au printemps dernier ainsi que par le taux d'absentéisme élevé depuis la rentrée. Le manque de temps pour combler ces retards, accru par l'application et le suivi des mesures sanitaires et la préparation à l'enseignement à distance ou en mode hybride, imposent la mise en œuvre de mesures concrètes pour réduire la pression au niveau académique », précise Mme Morel.

La FAE tient à rappeler que la situation dans laquelle se trouvent actuellement les enseignantes et enseignants ainsi que leurs élèves est intenable. L'inquiétude, le stress, la fatigue et la surcharge cognitives sont omniprésents, affectant la santé mentale de celles et ceux qui font l'école au quotidien. La FAE presse donc le ministre Roberge d'intervenir rapidement afin d'éviter que le personnel enseignant ne tombe au combat, accentuant par le fait même la pénurie d'enseignants déjà bien présente, ainsi que pour assurer le maintien des services auxquels les élèves ont droit, tant pour l'enseignement offert en présentiel que pour celui fait à distance.

À propos de la FAE

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au service des communications, au 514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca